

MINISTÈRE DE L'INTÉRIEUR

*Direction générale  
de la gendarmerie nationale*

*Direction des personnels militaires  
de la gendarmerie nationale*

Sous-direction  
de la gestion du personnel

Bureau du personnel officier

**Arrêté du 23 octobre 2012 portant nomination au grade de sous-lieutenant  
à titre temporaire dans la gendarmerie nationale**

NOR : INTJ1237960A

Le ministre de l'intérieur,

Vu le code de la défense, notamment son article L.4134-2;

Vu le décret n° 2008-946 du 12 septembre 2008 modifié portant statut particulier du corps des officiers de gendarmerie;

Vu le décret n° 2008-947 du 12 septembre 2008 modifié fixant certaines dispositions applicables aux élèves militaires des écoles militaires d'élèves de carrière, notamment son article 2;

Vu l'arrêté du 27 juillet 2011 fixant l'organisation générale de la scolarité des élèves admis à l'École des officiers de la gendarmerie nationale,

Arrête:

Article 1<sup>er</sup>

Les aspirants suivants, de recrutement OG UNIV, sont nommés, pour la durée de la formation initiale, au grade de sous-lieutenant à titre temporaire à compter du 1<sup>er</sup> septembre 2012:

Ponsard Clément.

Guerin Marie.

Bourez Guillaume.

Dumont Saint Priest Paul.

Moles Thomas.

Gauci Anthony.

Agez Cécilia.

Klein Marion.

Roy Kévin.

Escudier Florie.

Bernachot Anne-Sophie.

Beck Clément.

Moquet Claire.

Gillet Marlène.

Peseux Gabrielle.

Perraudeau Martin.

Rouault Gaëlle.

Bossert Sandra.

Samson Jean-Philippe.

Charras Cécile.

Escalin Erika.

Pernelle Léa.

Haudegond Magali.

Barbuto Laura.  
Caillier Sébastien.  
Bufflier Marc-Étienne.  
Lakehal Stéphanie.  
Malet Damien.  
Mézière Stéphanie.  
Dantec Ludovic.  
Albinet Armand.  
Hatté Émilie.  
Nègre Élodie.  
Kippeurt Adrien.  
Morda Mathieu.  
Malbranque Florent.  
Zymelka Nicolas.

Article 2

L'aspirant suivant, de recrutement OG UNIV, est nommé, pour la durée de la formation initiale, au grade de sous-lieutenant à titre temporaire à compter du 1<sup>er</sup> octobre 2012 :

Jean Axel.

Article 3

Les aspirants suivants, de recrutement OG TITRES, sont nommés, pour la durée de la formation initiale, au grade de sous-lieutenant à titre temporaire à compter du 1<sup>er</sup> septembre 2012 :

Curci Jean-Yves.  
Sichaumette Damien.  
Chidiac Fayçal.  
Dubois Rémi.  
Retailleau Julien.

Article 4

Le directeur général de la gendarmerie nationale est chargé de l'exécution du présent arrêté qui sera publié au *Bulletin officiel* du ministère de l'intérieur.

Pour le ministre de l'intérieur et par délégation :  
*Le directeur des personnels militaires  
de la gendarmerie nationale,*

J. DELPONT